

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de St-Aimé-des-Lacs

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Lise Lapointe d.g. greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :-

Le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2022, déposera le rapport financier de 2021 ainsi que le rapport du vérificateur et ce, selon l'article 176.1 du Code municipal.

Toutes personnes intéressées peuvent y assister.

DONNÉ à St-Aimé-des-Lacs, ce 25^{ième} jour de février de l'an deux mil vingt-deux.



.....
Directrice générale et greffière-trésorière

